

Maîtrise en éducation préscolaire et enseignement primaire



Banque d'images OSEntreprendre

STAGE D'INTÉGRATION PROFESSIONNELLE
EDU 6093
6 crédits

**Guide de stage à l'intention des stagiaires, des enseignantes ou enseignantes associés
et des superviseuses ou superviseurs**

2025-2026

Université 
de Montréal

Faculté des sciences de l'éducation
Centre de formation initiale des maîtres

EDU 6093

Mis à jour par :

Marie Luquette, responsable de stage
Centre de formation initiale des maîtres
Faculté des sciences de l'éducation

Par respect pour l'environnement, nous encourageons l'utilisation du guide de stage en format numérique.

TABLE DES MATIÈRES

*Ce guide complète le document **Règlements et procédures des stages**, dont il est indissociable.*

Ce guide définit l'orientation générale de ce stage, en précise le déroulement et propose des instruments. Il vise à favoriser le partage des informations entre les étudiants, les enseignants associés et les superviseurs.

L'utilisation du sigle EA pour enseignante associée ou enseignant associé et de l'abréviation SUP pour désigner la ou le superviseur permet d'alléger le texte et nous sert aussi dans nos communications relatives à la formation.

TABLE DES MATIÈRES

Contexte	2
Le programme	2
Le stage EDU6093	2
Formule du stage	3
Calendriers	5
EDU 6093X - A2025	5
EDU 6093 - H 2025	6
Grille de suivi hebdomadaire	7

CONTEXTE

Le programme

La maîtrise en éducation préscolaire et enseignement primaire (MEPEP) est un programme de 60 crédits destiné aux titulaires d'un diplôme de 1^{er} cycle préparant adéquatement aux études qu'ils veulent entreprendre ou d'une formation jugée équivalente. Au terme de leur formation, ces étudiantes et étudiants pourront obtenir une maîtrise en éducation ainsi qu'un brevet en enseignement. Ce programme est prévu tant pour les candidates et candidats détenant un lien d'emploi comme enseignantes ou enseignants non légalement qualifiés que pour celles et ceux n'ayant pas un tel lien d'emploi.

Avant de faire ce **dernier stage de 55 jours**, les étudiantes et étudiants devront avoir réussi l'ensemble des cours du programme, à l'exception du cours EDU 6083 – *Laboratoire d'intégration interdisciplinaire 2*, qui aura lieu en même temps que le stage de façon à pouvoir les soutenir dans l'intégration de leurs apprentissages.

Le stage EDU6093

Le stage EDU 6093 (6 crédits) a pour objectif de permettre aux stagiaires d'intégrer, en nombre et en complexité, l'ensemble des compétences professionnelles, et ce, selon la thématique annuelle (*S'engager dans la profession enseignante au préscolaire et au primaire*). Comme il s'agira du stage certificatif, les stagiaires seront amenés, **au terme de celui-ci, à assumer de façon autonome les compétences liées au travail fait avec et pour les élèves**, dont la planification, le pilotage, l'évaluation, la gestion de classe, les stratégies de différenciation pédagogique et d'épanouissement des élèves, et les compétences liées aux disciplines à enseigner et à la langue d'enseignement. Les stagiaires démontreront une capacité plus grande à adapter leurs interventions aux besoins des élèves et à exploiter les technologies de l'information et des communications pour soutenir l'apprentissage de tous. Ils porteront avec plus d'acuité un regard sur leur pratique et ses effets sur l'apprentissage des élèves, et manifesteront une éthique professionnelle. L'équipe-école et les partenaires représenteront toujours des ressources pour le développement des compétences des stagiaires, mais ceux-ci auront également apporté une contribution au groupe, et ce, à la mesure d'un nouveau membre de l'équipe-école. Par ailleurs, la section de ce guide intitulée *Exemples de dimensions liées aux 13 compétences professionnelles* offre plusieurs pistes pour guider les stagiaires sur les attentes universitaires et celles du milieu de stage.

FORMULE DU STAGE

JOURNÉE D'ACCUEIL

Deux demi-journées ou une journée complète dans la semaine de la rentrée des élèves, si possible.
Voir le document *Règlements et procédures* pour plus de détails au sujet de ces journées

STAGE

55 jours de stage, selon le calendrier du stage (pp.4-5).

SÉMINAIRES

5 séminaires, pour lesquels la **présence et la participation active sont obligatoires**. Le premier et le dernier ont lieu en présentiel, tandis que l'autre a lieu à distance.

INTÉGRATION, PRISE EN CHARGE PROGRESSIVE ET RETRAIT GRADUEL (pour les stagiaires qui ne sont pas en emploi)

Ces activités se déroulent durant 8 à 10 jours, consécutifs ou non qui sont répartis au début et à la fin du stage.

Les journées d'intégration comprennent:

L'observation participative de :

- Fonctionnement du groupe;
- Comportements d'élèves;
- Approches pédagogiques;
- Modèles de gestion de classe;
- Pratiques inclusives et différenciation pédagogique.

L'assistanat et le soutien aux élèves

- Collaboration à différentes tâches de l'EA;
- Surveillance des élèves, le cas échéant;
- Préparation de matériel, correction, aide aux élèves, etc.

Les interactions avec les membres de l'équipe-école

- Échanges avec le personnel enseignant et non enseignant;
- Participation à des activités parascolaires si possible, à des réunions de l'équipe pédagogique ou à des comités;
- Rencontres de parents (**les rencontres en soirée font partie de la tâche et ne remplacent pas des jours de stage**).

La prise en charge progressive comprend :

- Participation aux activités de la rentrée (journée pédagogique, activités avec les élèves, rencontre des parents), si possible selon le placement;
- Animation d'une activité de présentation;
- Discussion avec l'EA au sujet de la première communication aux parents;
- Participation à la remise du 1^{er} bulletin (si possible);
- Consultation et participation aux plans d'intervention, s'il y a lieu;
- Participation aux réunions de l'équipe-cycle ou de l'équipe-école;
- Création d'un lien significatif avec les élèves.
- Animation quotidienne d'une ou plusieurs activités planifiées rigoureusement dès la première journée du stage intensif.

Retrait graduel :

À la fin du stage, remettre graduellement la responsabilité de la classe à l'EA afin de faciliter la transition.

VOLET INTERVENTION ET PRISE EN CHARGE

- **Prise en charge complète (à 100%) et autonome*** de la classe à partir d'un cahier de planification bien élaboré à partir de la 2^e semaine du stage intensif.
- Enseignement auprès d'un seul et même groupe d'élèves tout au long du stage.

IMPORTANT :

- La prise en charge complète et autonome de la classe s'effectue à partir d'un **outil de planification élaboré rigoureusement*** (exemples sur StudiUM). **Les canevas de planification sommaire et détaillée sont présentés à l'EA 48 heures ouvrables avant le pilotage des activités, pour ajustements et approbation.**
- L'évaluation des élèves est faite par la ou le stagiaire et **supervisée par l'EA.**

**L'autonomie réfère à la capacité de prendre des initiatives, de définir les actions à entreprendre, de prendre des décisions en assumant leurs conséquences et de démontrer une maturité professionnelle en cherchant l'aide nécessaire pour progresser. Il est attendu de la ou du stagiaire de démontrer une maîtrise suffisante des compétences attendues, d'être capable de préciser ses besoins et de manifester un désir de se développer. En résumé, on s'attend à une relative maîtrise de sa profession, une capacité de préciser ses besoins et un désir de se développer. Dans ce contexte, l'enseignante ou l'enseignant laisse la ou le stagiaire enseigner seul, mais demeure disponible et attentif à l'évolution de la situation. Elle ou il revient régulièrement en classe pour observer la ou le stagiaire et des moments quotidiens d'échanges sont prévus (voir la section accompagnement professionnel).*

SÉANCES DE SUPERVISION

La supervision a lieu en formule hybride (une visite en présentiel et deux à distance). Les exigences relatives aux disciplines enseignées sont déterminées par la ou le SUP.

Chacune des 3 séances de supervision comprend :

- Observation d'une période complète d'animation d'une activité d'apprentissage dynamique, originale et créée par la ou le stagiaire;
- Rencontre en triade, avec l'EA, le ou la SUP et le ou la stagiaire, pour de la rétroaction et un ajustement des plans d'action;

L'évaluation tient compte du contexte de la classe et de la prise en charge effectuée au moment des séances de supervision. Au besoin, d'autres mesures peuvent être mises en place pour soutenir la ou le stagiaire, en concertation avec la ou le SUP et, le cas échéant, avec la responsable des stages et la direction d'école.

TRAVAUX ET DOCUMENTS À REMETTRE

L'échéancier, les consignes ainsi que les gabarits des travaux et documents à remettre sont disponibles sur la page StudiUM du stage.




CALENDRIERS

EDU 6093X - A2025

Juillet							Août							Septembre						
D	L	Ma	Me	J	V	S	D	L	Ma	Me	J	V	S	D	L	Ma	Me	J	V	S
		1	2	3	4	5						1	2		1	2	3	4	5	6
6	7	8	9	10	11	12	3	4	5	6	7	8	9	7	8	9	10	11	12	13
13	14	15	16	17	18	19	10	11	12	13	14	15	16	14	15	16	17	18	19	20
20	21	22	23	24	25	26	17	18	19	20	21	22	23	21	22	23	24	25	26	27
27	28	29	30	31			24	25	26	27	28	29	30	28	29	30				
							31													

Octobre							Novembre							Décembre						
D	L	Ma	Me	J	V	S	D	L	Ma	Me	J	V	S	D	L	Ma	Me	J	V	S
			1	2	3	4							1		1	2	3	4	5	6
5	6	7	8	9	10	11	2	3	4	5	6	7	8	7	8	9	10	11	12	13
12	13	14	15	16	17	18	9	10	11	12	13	14	15	14	15	16	17	18	19	20
19	20	21	22	23	24	25	16	17	18	19	20	21	22	21	22	23	24	25	26	27
26	27	28	29	30	31		23	24	25	26	27	28	29	28	29	30	31			
							30													

<p>Cours: <input type="checkbox"/></p> <p>Fête du travail : 1 septembre</p> <p>Action de grâce : 13 octobre</p>
--

<p>Stage : EDU 6093X - 6 crédits</p> <p>2 demi-journées d'accueil avant le 1^{er} séminaire</p> <p>Stage : 55 jours de stage du 24 septembre au 10 décembre</p> <p>5 séminaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 15 septembre de 17h30 à 20h30; - 7 octobre de 17h30 à 20h30; - 27 octobre de 17h30 à 20h30; - 17 novembre de 17h30 à 20h30; - 11 décembre de 17h30 à 20h30. <p>Dépôt du bilan réflexif : 15 décembre</p>	  
--	---

EDU 6093 - H 2026

Janvier							Février							Mars						
D	L	Ma	Me	J	V	S	D	L	Ma	Me	J	V	S	D	L	Ma	Me	J	V	S
				1	2	3	1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7
4	5	6	7	8	9	10	8	9	10	11	12	13	14	8	9	10	11	12	13	14
11	12	13	14	15	16	17	15	16	17	18	19	20	21	15	16	17	18	19	20	21
18	19	20	21	22	23	24	22	23	24	25	26	27	28	22	23	24	25	26	27	28
25	26	27	28	29	30	31								29	30	31				

Avril							Mai							Juin						
D	L	Ma	Me	J	V	S	D	L	Ma	Me	J	V	S	D	L	Ma	Me	J	V	S
			1	2	3	4						1	2		1	2	3	4	5	6
5	6	7	8	9	10	11	3	4	5	6	7	8	9	7	8	9	10	11	12	13
12	13	14	15	16	17	18	10	11	12	13	14	15	16	14	15	16	17	18	19	20
19	20	21	22	23	24	25	17	18	19	20	21	22	23	21	22	23	24	25	26	27
26	27	28	29	30			24	25	26	27	28	29	30	28	29	30				
							31													

<p>Cours : </p> <p>Semaine d'activités libres : du 2 au 6 mars (selon le milieu scolaire)</p> <p>Congé de Pâques : 3 au 6 avril 2026</p> <p>Colloque des finissants : 30 avril 2026</p>

<p>EDU 6093.</p> <p>Stage : </p> <p>55 jours à l'hiver du 28 janvier au 23 avril</p> <p>5 séminaires à l'hiver :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 20 janvier de 17h30 à 20h30 - 10 février de 17h30 à 20h30 - 10 mars de 17h30 à 20h30 - 26 mars de 17h30 à 20h30 - 23 avril de 17h30 à 20h30 <p>Dépôt bilan réflexif : le 27 avril avant midi </p>



GRILLE DE SUIVI HEBDOMADAIRE

Cet instrument est très utile pour permettre un suivi détaillé du déroulement du stage. Au moins une fois par semaine, l'EA utilise une grille de suivi hebdomadaire (le modèle à la page suivante ou une grille équivalente de son choix). Son utilisation vise à centrer l'observation et la rétroaction sur un ou quelques aspects d'une situation d'apprentissage, facilitant ainsi le travail d'observation et la prise en compte de la rétroaction par la ou le stagiaire. Cet accompagnement peut se faire en trois étapes.

- 1) Après un échange sur l'expérience de la semaine, identifier un ou deux points qui posent un problème ou que la ou le stagiaire souhaite améliorer. Discuter ce choix.
- 2) Réaliser une observation systématique sur ces points pendant une activité assumée par la ou le stagiaire. Noter précisément les comportements de la ou du stagiaire et ceux des élèves.
- 3) Faire un retour (de 15 à 30 minutes) sur l'observation portant essentiellement sur les points retenus. La ou le stagiaire analyse sa pratique et l'enseignant lui donne de la rétroaction. Dans la perspective d'une prochaine intervention, la ou le stagiaire envisage diverses solutions et l'enseignant lui fait des suggestions. Stagiaire et EA décident ensemble d'un objectif à viser à court terme, ainsi que de moyens à prendre pour améliorer la pratique et d'un moment pour la prochaine observation.

À noter que pour les stagiaires en situation d'emploi, ce suivi hebdomadaire est également effectué par l'EA.

* À envoyer **au moins quatre grilles à la ou au SUP**, par courrier électronique.

GRILLE DE SUIVI HEBDOMADAIRE

Date	
Rencontre pré-observation	
Objet d'observation ¹	
Observation (notes prises pendant le déroulement de l'activité)	
Rencontre post-observation	
Principaux points mentionnés par la ou le stagiaire	
Principaux points mentionnés par l'enseignante ou l'enseignant, ses suggestions	
Moyens retenus pour l'amélioration de la pratique de l'habileté ciblée :	
Signature de l'enseignante ou de l'enseignant	
Signature de la ou du stagiaire	

¹ L'objet d'observation est défini avec l'étudiant à partir d'échanges sur ses difficultés, ses préoccupations et les besoins des élèves. À présenter au SUP lors de ses visites à l'école.